[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **3 (1957)**

Heft 8

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

(Suite de la page 5)

toujours la même chose, quand un clown se fâche. Attendez, vous n'avez rien vu, me dis-je. Je rejouai un petit morceau, lançai mon archet en l'air et le manquai au passage, volontairement. Apparemment furieux, je frappai du pied et fis claquer mes doigts. De grands rires accueillirent cette manifestation. Je sentais que j'avais mis la main sur un bon truc, mais je n'en prévoyais pas l'ampleur. Tout Paris en parla bientôt.

★

Ma qualité de Suisse me permet de dauber sur mon pays. Mais je ne le tolérerais pas de la part d'un autre.

L'histoire se passe — en Suisse — dans une ville que je ne veux pas nommer. J'avais à jouer et je venais d'arriver sur place lorsqu'un homme se présenta à moi et me demanda, avec courtoisie, si j'étais en possession de mon permis de travail pour la Suisse. Je pensai avoir mal entendu.

— Comment dites-vous ?

— Je voudrais votre permis de travail, s'il vous plaît.

— Mais ce n'est pas sérieux ! Aucun pays du monde ne réclame de permis de travail à un artiste ! Et, qui plus est, vous me le demandez, à moi, dans ma propre patrie ?

Et je ne pus m'empêcher d'ajouter :

— Et Grock, même s'il n'était pas Suisse, Grock doit-il avoir un permis de travail ?

Dans ces cas-là, je peux le prendre de très haut.

— Je regrette, mais c'est le règlement. Si vous n'êtes pas en possession de ce document, il vous faut verser une amende de cent cinquante francs. Cela, d'ailleurs, ne retire en rien l'obligation d'avoir un permis de travail en règle.

Cela me fit sortir de mes gonds.

— Ah, c'est comme cela ? Je ne passe qu'une journée chez vous et vous aurez vos cent cinquante francs ! Mais écoutez bien : je verserai le cachet que me vaudra ma représentation, intégralement, à la Croix-Rouge. Si les gens de votre service ont le triste courage de retirer leur part de cet argent destiné aux pauvres, il leur en cuira ! Retournez donc voir votre chef de service et saluez-le de ma part.

Il partit, l'échine basse.

Mais les deux mille francs que me coûtera cette leçon ne me semblèrent pas trop cher.

GROCK.

(Suite de la page 11)

Fondation Général-Guisan pour les soldats et leurs familles, créée sur mon initiative, et dont l'objectif était de créer un véritable village où les familles des soldats malades auraient pu habiter pendant que les pères étaient en traitement. Nous avons acheté à cet effet un terrain à Montana, mais les fonds n'étaient pas suffisants pour construire. Actuellement, les scouts campent sur ce terrain, et les intérêts de la Fondation (capital : environ 800.000 francs) permettent de financer l'apprentissage d'un certain nombre de jeunes gens méritants dont les pères ont été touchés par la maladie ou des accidents pendant leur service militaire.

— Pensez-vous retourner bientôt à Paris ?

— Je n'ai aucun projet de cet ordre. Par contre, à la fin de juillet et avant que vos lecteurs ne lisent ceci, j'aurai fait, avec Mme Guisan, un voyage en Yougoslavie. On lance, en effet, à Rijeka, un nouveau navire qui porte mon nom, et qui remplace un homonyme vétuste. Ce « Général-Guisan » appartient à une compagnie suisse, qui a son siège à Lausanne, il battra pavillon suisse..., et j'espère bien qu'on me donnera l'occasion de voir s'il navigue bien !

— Mon Général, vous cultivez aussi, je crois, l'art d'être grand-père ?

— Effectivement. Ma fille, qui a épousé un médecin installé à Berne, a un fils et une fille. Le garçon — dix-neuf ans et demi — entre aujourd'hui même à l'école de recrues de Monte-Ceneri, dans l'artillerie motorisée. Artilleur comme son père, et comme son grand-père (*Réd.* : le Général)... Uniforme mis à part, il est étudiant-ingénieur au Poly de Zurich. Quant à sa sœur, qui a 18 ans, elle fait actuellement un séjour en Angleterre. Sinon, étant en vacances, elle serait certainement ici, à Verte-Rive...

Je sens passer dans la voix du Général un rien de regret. Sans aucun doute, il aime voir sa maison animée par des rires jeunes. Mais c'est son petit-fils dont il est le plus fier :

— De Monte-Ceneri (Tessin), il ne pourra naturellement pas venir me voir à Lausanne : le trajet est trop long. Mais je lui ai dit : « Le premier dimanche où tu rentreras à Berne, fais-moi signe. J'irai te voir dans ton uniforme. »

Au début de l'entretien, le Général avait tiré d'un bar subtilement camouflé dans la bibliothèque, sous des reliures de « Revue militaire suisse », un flacon au contenu ambré. J'ai replié mon bloc-notes, jeté un coup d'œil par la fenêtre (« Nobs » avait fini par rentrer chez lui), et écouté ce si jeune octogénaire conter force anecdotes. Permettez-moi de terminer sur celle-ci :

Pendant son dernier séjour parisien, le Général Guisan sort un beau matin de son hôtel et prospecte l'horizon pour trouver un taxi. Un employé (chasseur, groom ou portier) se précipite et, séduit sans doute par la belle tête et le port splendide de ce client, l'interpelle :

— Votre voiture, mon Prince ?

— Je regrette..., je n'en ai pas.

L'autre lui jette une grimace désabusée et rétorque :

— Ben alors, c'est comme moi !

Jean-Pierre NICOD.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17bis, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, Xe. C.C.P. Messager suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 500
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 91.306. — Dépôt légal : III-1957 N° 31./1957

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.